PROJET D’ACCUEIL DE LA CRECHE



Adresse : Rue du Marché, 10 à 6840 NEUFCHÂTEAU

Adresse mail : aucreuxdesbranches@neufchateau.be

Téléphone : 061/24 13 10

Responsable : Madame Anne-Sophie VANDINGENEN

Table des matières

[A) Préface 4](#_Toc7089496)

[B) Présentation de la crèche 4](#_Toc7089497)

[C) Présentation des membres de l’équipe 4](#_Toc7089498)

[1. Les responsables 4](#_Toc7089499)

[2. Les puéricultrices 4](#_Toc7089500)

[3. Le médecin de la crèche 5](#_Toc7089501)

[4. Les responsables de l’entretien 5](#_Toc7089502)

[5. La responsable cuisine 5](#_Toc7089503)

[6. Stagiaires 5](#_Toc7089504)

[D) L’accueil au quotidien 5](#_Toc7089505)

[1. Préparer et gérer le premier accueil 5](#_Toc7089506)

[2. Réguler l’accès aux différents espaces 6](#_Toc7089507)

[3. Les outils de communication 6](#_Toc7089508)

[3.1. La communication Parents – Equipe 6](#_Toc7089509)

[3.1.1. Les moments d’échanges oraux 7](#_Toc7089510)

[3.1.2. Un outil précieux : Le carnet de communication 7](#_Toc7089511)

[3.1.3. La communication écrite 7](#_Toc7089512)

[3.2. La communication entre les différents membres de l’équipe 7](#_Toc7089513)

[4. Proposer à l’enfant un espace et un mode de vie adapté, stimulant, sain, sécurisé et sécurisant 8](#_Toc7089514)

[4.1. Le sommeil 8](#_Toc7089515)

[4.2. Les repas 8](#_Toc7089516)

[4.3. Les activités/le jeu 9](#_Toc7089517)

[4.4. Le change 10](#_Toc7089518)

[4.5. L’hygiène 10](#_Toc7089519)

[4.5.1. Equipe d’encadrement : 11](#_Toc7089520)

[4.5.2. Toute personne qui entre dans la crèche 11](#_Toc7089521)

[4.5.3. Locaux 11](#_Toc7089522)

[4.6. La santé et les accidents 11](#_Toc7089523)

[5. Promouvoir la liberté de mouvement et le respect des rythmes de l’enfant 12](#_Toc7089524)

[6. Accueillir les différences 12](#_Toc7089525)

[7. Formation et mise à niveau des connaissances favorisant une vie professionnelle de qualité pour l’ensemble de l’équipe 12](#_Toc7089526)

[E) Départ à l’école 13](#_Toc7089527)

1. Préface

Vous avez choisi la crèche **«Au Creux des branches »** pour accueillir votre enfant. Afin de vous guider sur les pratiques quotidiennes, nous avons réfléchi en équipe à la rédaction de ce projet d’accueil. Celui-ci servira de cadre de vie à la crèche et fera l’objet d’une remise en question régulière, dans le souci du bien-être et de la sécurité de l’enfant que vous nous confiez. Dès lors, nous vous remercions d’ores et déjà de la confiance que vous accordez.

1. Présentation de la crèche

La crèche « Aux creux des branches » est agrée et subventionnée par l’ONE pour l’accueil de 66 enfants équivalent temps plein. Ces enfants sont âgés de 0 à 36 mois.

Elle est ouverte de 7h à 18h15 du lundi au vendredi à l’exception des jours de congés communiqués via le document « Fermeture annuelle ».

Notre crèche s’organise via 3 mini crèches (Les chouettes, Les mésanges, Les hirondelles) de 22 enfants d’âges mélangés répartis sur 3 étages. Ceux-ci seront accueillis dans la même mini crèche durant la durée de leur séjour. Notons que le choix de la mini crèche est réservé à la direction.

Notre projet d’accueil se base sur l’importance du respect du rythme de chaque enfant et sur l’accompagnement de celui-ci vers son autonomie.

1. Présentation des membres de l’équipe
2. Les responsables

Sous l’autorité du CPAS de Neufchâteau, les responsables sont chargées de la gestion quotidienne de la crèche. Premières interlocutrices des parents, elles créent une relation de confiance avec eux. Pour toutes questions, le bloc administratif se trouve au rez-de-chaussée de l’établissement.

La direction s’occupe de manière générale du bon fonctionnement quotidien, veille au respect du code qualité et des objectifs de travail, de la mise en œuvre du projet d’accueil.

Le service social s’occupe lui principalement des inscriptions, des facturations.

La gestion du personnel est assurée par la direction.

Tandis que l’infirmière est essentiellement en charge de la gestion quotidienne de la santé au bénéfice de chaque enfant et de la collectivité.

1. Les puéricultrices

Elles s’occupent de l’enfant au quotidien, veille à son bien-être, à sa sécurité, à son développement physique, psychologique et affectif. Elles ont également un rôle de soutien et d’écoute auprès des familles. Pour cela, il est important que la communication soit efficace et structurée entre l’équipe d’accueil et les parents.

Dans la mesure du possible, chaque puéricultrice sera attachée à une mini-crèche de façon à garantir la sécurité affective des enfants, des pratiques cohérentes, ….

1. Le médecin de la crèche

Le médecin de la crèche surveille la santé globale de l’enfant et les relations entre la santé et la vie dans le milieu d’accueil. Il a également un rôle de conseiller par rapport aux mesures à prendre en cas de danger pour la collectivité. Il ne peut néanmoins pas intervenir pour diagnostiquer, soigner, ni surveiller l’évolution des maladies des enfants.

Les consultations spécifiques pour chaque crèche sont organisées une fois par mois. Les parents sont vivement invités à accompagner leur enfant durant celles-ci. L’examen d’entrée se déroulera en leur présence (cf. ROI)

1. Les responsables de l’entretien

Leur rôle est d’assurer quotidiennement l’entretien des locaux en respectant les règles d’hygiène afin de maintenir un lieu de vie sain et agréable.

1. La responsable cuisine

Elle s’occupe des repas de votre enfant en réceptionnant les plats préparés par le fournisseur extérieur et en portionnant chaque repas selon l’évolution et les besoins de chaque enfant (âge, …). Elle collabore également à la préparation des goûters.

1. Stagiaires

Chaque année, nous accueillons et encadrons des stagiaires dans le but de transmettre nos pratiques et nos réflexions professionnelles.

1. L’accueil au quotidien

*« L’enfance est le sol sur lequel nous marcherons toute notre vie »*

*Lya Luft*

1. Préparer et gérer le premier accueil

Après confirmation de l’inscription, les parents peuvent se mettre en contact avec la direction afin d’établir une visite de l’infrastructure. Cette visite est l’occasion pour les parents de prendre connaissance des lieux, de rencontrer la direction et le personnel ainsi que de pouvoir poser des questions d’ordre pratique.

Lors de l’inscription, un dispositif d’accueil, appelé la familiarisation, est prévu au sein de chaque mini crèche et ce quel que soit le contexte (âge de l’enfant, place dans la fratrie, accueil en urgence, connaissance des parents, professions des parents….).

La familiarisation permet d’établir une présence répétée et progressive de l’enfant accompagné de ses parents. Celle-ci s’étalera idéalement sur au minimum 5 jours de présence. Le premier jour, les parents accompagnent l’enfant durant une heure au sein de la crèche. Cette rencontre sera l’occasion aux parents de présenter leur enfant à l’équipe (ses habitudes, …) et à l’enfant de découvrir les lieux et personnes qui s’occuperont de lui. Le second jour, l’enfant participe seul pendant 1 heure à la vie de la crèche. Le troisième jour, il est proposé aux parents de confier leur enfant durant 2 heures à l’équipe à l’équipe. Le quatrième jour, l’enfant reste une demi-journée et enfin le cinquième jour l’enfant passe une journée complète avec le groupe.

Ces temps de familiarisation sont considérés comme un minimum. Elle sera évaluée et discutée avec les parents pour chaque enfant à la fin de la journée afin d’une éventuelle adaptation. En effet, rien n’est jamais définitif et il est toujours possible d’augmenter la durée de cette familiarisation en fonction des besoins de l’enfant, de ses parents et/ou de l’équipe.

1. Réguler l’accès aux différents espaces

Dans le souci du bien-être et de la sécurité de votre enfant, l’accès aux différents espaces de la crèche est réglementé.

Dans le contrat d’accueil, il vous a été demandé de spécifier les noms des personnes susceptibles de venir rechercher votre enfant. Celles-ci doivent être au minimum âgées de 16 ans. Sauf demande expresse de votre part, votre enfant ne sera remis à aucune autre personne que celle(s) mentionnée(s) dans le contrat d’accueil. Si une autre personne devait venir rechercher votre enfant, nous vous demandons de nous prévenir lors de l’accueil de votre enfant. Parallèlement, l’équipe pédagogique se réserve le droit de vérifier l’identité de celle-ci.

L’ouverture de la porte principale se fait par l’intermédiaire d’un parlophone. Il vous sera demandé d’énoncer votre identité avant l’ouverture de l’entrée. Nous vous remercions de ne pas ouvrir vous-même cette porte à des personnes extérieures.

Vous pouvez rentrer, muni de vos chaussons, dans la crèche où votre enfant se trouve, dans la zone autorisée.

Par respect pour le sommeil de tous les enfants et pour des raisons d’hygiène, l’accès aux dortoirs ainsi qu’à la cuisine est strictement interdit aux personnes extérieures à l’équipe excepté lors de la visite du milieu d’accueil accompagnée d’ un membre du personnel.

1. Les outils de communication
   1. La communication Parents – Equipe

Personne ne connait mieux votre enfant que vous, c’est pourquoi il est important de prendre le temps d’échanger les informations à son sujet, de permettre la transmission de ces informations de manière efficace.

Concernant la santé de votre enfant, **le carnet de l’ONE** est un outil précieux, nous insistons fortement pour qu’il accompagne votre enfant chaque jour à la crèche.

* + 1. Les moments d’échanges oraux

Lors de l’accueil quotidien de votre enfant et lors de son départ, un moment est consacré avec les puéricultrices pour échanger les informations essentielles au sujet de l’enfant. Il est dès lors intéressant de consacrer un peu de temps pour ces moments d’échanges oraux le matin ou de venir rechercher votre enfant avant l’heure de fermeture du milieu d’accueil.

Etant des moments vécus parfois difficilement par l’enfant nous veillons à tout mettre en place pour que ceux-ci se déroulent dans les meilleures conditions (petits câlins, remise du doudou, …), sans pour autant les éterniser. Chaque jour, votre enfant sera donc accueilli de façon personnalisée.

Notons que si vous avez besoin d’un temps de discussion plus important, l’idéal est de convenir avec la puéricultrice un moment adapté dans le respect du bien-être et de la sécurité de tous.

* + 1. Un outil précieux : Le carnet de communication

Un carnet de communication vous sera remis lors de son premier accueil à la crèche. Celui-ci permet aux puéricultrices d’informer les parents du déroulement de la journée de l’enfant et d’éventuels évènements particuliers. De votre côté, il vous est demandé de transmettre à l’équipe toutes informations utiles pour le bon suivi de la prise en charge de votre enfant (sommeil, repas, prise de médicament,…). Il est important que ce livre accompagne l’enfant chaque jour de présence à la crèche.

* + 1. La communication écrite

Pour tout évènement particulier, un courrier peut vous être envoyé directement ou joint au carnet de communication de l’enfant (fête, activité particulière…).Des tableaux d’affichage sont également mis à disposition dans le hall d’entrée de la crèche pour vous informer de différents points (menus, visites médicales, dates de fermeture…).

* 1. La communication entre les différents membres de l’équipe

Des réunions d’équipe sont organisées de manière régulière. Ces réunions sont importantes afin de garantir une cohérence dans le travail au quotidien mais également pour permettre à chaque membre de l’équipe de partager ses émotions, ses difficultés, ses inquiétudes, ses joies avec les autres.

En dehors de ces réunions, un carnet de communication est tenu par les puéricultrices. Y sont transcrits tous les éléments relatifs à l’enfant (traitements médicaux, maladies, absences…), à la vie quotidienne à la crèche ou tout autre point jugé essentiel.

Cet outil permet une continuité dans le travail des différents intervenants. Ce document reprenant des informations concernant tous les enfants de la crèche n’est donc pas mis à disposition des parents ou personnes extérieures à l’équipe d’encadrement.

1. Proposer à l’enfant un espace et un mode de vie adapté, stimulant, sain, sécurisé et sécurisant
   1. Le sommeil

Afin de respecter au mieux les habitudes de sommeil de chaque enfant, une anamnèse est remplie avec les parents lors de la familiarisation de celui-ci.

Lorsque des changements liés aux habitudes de sommeil surviennent, le livre de bord et/ou les échanges oraux permettent à l’équipe de s’adapter aux besoins.

Chaque enfant a son propre rythme et ses propres besoins de repos. Par une observation constante tout au long de la journée, nous repérons chez lui les signes de fatigue afin d’adapter au mieux ses moments de repos. Votre enfant dormira donc quand il en a besoin et ne sera pas réveillé.

Ainsi, il est demandé aux parents dans la mesure du possible de ne pas venir rechercher leur enfant durant la sieste. La ligne téléphonique est à disposition des parents qui souhaitent savoir si leur enfant est réveillé pour pouvoir venir le chercher.

Concernant les tûtes, et autres objets faisant partie du rituel d’endormissement de l’enfant, il est proposé aux parents d’amener des objets qui peuvent rester à la crèche (doubles à la maison) afin d’éviter les oublis. Les sacs de couchage des enfants sont fournis par la crèche. Leur entretien sera cependant assuré par la crèche.

Le doudou n’est pas qu’un objet faisant partie du rituel d’endormissement, il est bien plus. A ce titre, il accompagnera l’enfant (maison-crèche et inversement). De son côté, le doudou sera, en permanence, à disposition de l’enfant. Il y aura toujours accès sans avoir besoin de l’intervention de l’adulte.

Dans chaque crèche, se trouvent 4 dortoirs permettant à chaque enfant de s’y reposer en fonction de ses besoins. Ceux-ci sont surveillés grâce aux baby-phones mais aussi via les fenêtres qui donnent sur les zones d’activités permettant ainsi une surveillance visuelle et auditive du sommeil par le personnel. Chaque enfant a son propre lit.

* 1. Les repas

Une anamnèse concernant les habitudes de repas est complétée avec les parents lors de la familiarisation de l’enfant à la crèche. Tout changement dans les habitudes de repas (introduction de fruits ou légumes par exemple) est signalé aux puéricultrices via le livre de bord ou lors du moment d’accueil du matin ou de reprise du soir.

La crèche fournit les repas (collations, diners, laits) à l’ensemble des enfants à l’exception des aliments de régime qui doivent être apportés par les parents.

Les repas sont préparés et livrés par un traiteur privé. Les menus sont élaborés selon les recommandations des diététiciennes de l’ONE.

Ils sont aussi choisis en tenant compte de l’évolution des enfants, de la saison (primeurs)… Ils favorisent la découverte des différentes matières et saveurs de l’alimentation.

Les menus sont affichés dans la zone d’accueil de la crèche afin de pouvoir être consultés par les parents.

Le petit-déjeuner sera pris à la maison.

L’équipe d’encadrement assure la continuité dans les repas des enfants : les premiers essais de changement d’alimentation se feront dans le cadre familial.

A l’exception des laits, la seule boisson qui est proposée aux enfants est l’eau.

La crèche dispose de biberons mais dans un souci de continuité, il est préférable que les parents apportent un biberon qui sera réservé à leur enfant.

L’alimentation des petits se fait à la demande et un enfant n’est pas réveillé pour lui donner à manger (sauf prescrit médical).

Les parents apportent le lait en poudre soit en dosettes nominatives et datées ou en boîte fermée au nom de l’enfant.

Les repas des petits sont donnés par les puéricultrices dans les bras ou dans un relax. Pour les plus grands, ils sont installés à table sur des petites chaises à leur hauteur.

La crèche souhaite laisser une place de choix à l’allaitement maternel. Les mamans peuvent donc venir allaiter sur place ou déposer le lait (un congélateur est mis à leur disposition) qu’elles ont tiré pour leur enfant. Celui-ci sera donné aux enfants par les puéricultrices.

**Chez les plus grands, les heures des repas sont fixes. Ainsi une collation est prévue dans la matinée, les dîners sont servis vers 11h30 puis un goûter est proposé vers 15h30. Le dîner se déroule sous forme de** self-service**.**

L’accent est mis durant les repas sur 3 points essentiels :

* + **Le respect des rythmes et besoins de chaque enfant.**
  + **Le soutien d’autonomie et l’apprentissage** par des petites activités ludiques : lavage des mains avant et après le repas, explications données aux enfants sur les différents aliments, aide au débarrassage des tables avec les puéricultrices…
  + **La prévention de l’obésité** par la proposition de repas variés, équilibrés, adaptés aux besoins des enfants selon leur âge et la découverte des diverses saveurs et matières des aliments.
  1. Les activités/le jeu

Les activités/le jeu sont des moyens de découverte de son propre corps, de son environnement, un mode de relation entre enfants et les personnes qui les entourent. Les puéricultrices, en fonction du groupe d’enfants (âge, nombre,…) veillent au quotidien à rendre l’environnement stimulant.

Ainsi, elles peuvent disposer des jeux pour les enfants sur le tapis et leurs permettre de jouer librement (hochets, jeux de construction,…) ou elles favorisent la participation active des enfants en leur proposant certaines activités (bricolage, activité musicale,…).

Pour les bébés, le respect de leur propre évolution est bien entendu mis en place. Ainsi, lui seul prend l’initiative de se mettre assis, ramper, voyager à quatre pattes, se redresser et marcher. Nous veillons en contrepartie à le valoriser et à l’encourager.

En se déplaçant librement et en effectuant des mouvements qu’il sait gérer lui-même, l’enfant acquiert ainsi un sentiment de sécurité.

Dans la section, plusieurs coins sont aménagés (mousses de psychomotricité, coins symboliques tels que poupée, autos, doux, …) et des jeux (jeux de construction, déguisements,…) sont régulièrement installés sur les tapis durant la journée. Cet aménagement permet à l’enfant de choisir librement ses activités, de se construire et de favoriser les interactions entre eux et le personnel encadrant.

Des activités sont également proposées régulièrement : chant, danse, lecture, peinture, activité culinaire,… Les enfants sont invités à y participer mais ne sont jamais obligés.

Tout au long de la journée, les puéricultrices assurent une présence sécurisante et sont disponibles pour tous les enfants.

Des règles seront établies en fonction du niveau de compréhension des enfants. Les interdits sont simples et leur nombre sera limité.

Dès que la météo le permet, les puéricultrices inviteront les enfants à se rendre dehors, dans un espace sécurisé où l’enfant peut jouer avec des vélos, des ballons, des poussettes, des cerceaux,….

Notons que le doudou sera en permanence à disposition des enfants et la « tûte » sera proposée à l’enfant selon ses besoins.

* 1. Le change

Le change est un moment privilégié d’observation et d’échanges entre l’enfant et la puéricultrice.

Lorsque votre enfant commence à aller à la toilette et après avoir essayé à domicile, nous continuons dans ce sens en lui proposant le petit pot plusieurs fois sur la journée. Une tenue de rechange adaptée sera apportée par les parents. Nous ne forçons jamais l’enfant dans cette démarche et ne prenons aucune initiative sans votre collaboration.

* 1. L’hygiène

La crèche se doit de mettre à disposition de l’enfant un milieu de vie sain. A cet effet, certaines règles d’hygiène doivent être appliquées par toutes les personnes qui entrent dans le milieu d’accueil.

* + 1. Equipe d’encadrement

Les puéricultrices utilisent des chaussures destinées uniquement à la crèche. Des gants à usage unique sont à leur disposition pour toutes manipulations représentant un risque de contamination pour elle-même ou pour l’enfant que ce soit en cuisine, dans les zones d’activités ou dans tout autre espace au sein de la crèche.

Les personnes qui sont chargées de préparer les repas des enfants portent un tablier, des gants et une charlotte qui couvrira l’ensemble des cheveux.

Aucun bijou n’est accepté pour raison d’hygiène mais aussi afin d’éviter les risques de blessures.

Une importance toute particulière est accordée au lavage consciencieux des mains.

* + 1. Toute personne qui entre dans la crèche

L’accès dans l’espace de vie de la crèche se fait obligatoirement avec des petits chaussons. Ceux-ci sont mis à disposition dans le hall d’entrée.

Un coin à langer ainsi qu’un espace de rangement sont mis à disposition des parents dans le hall d’accueil.

Les parents peuvent déposer les maxi cosys/les poussettes dans les endroits réservés à cet effet.

* + 1. Locaux

Les zones d’activités sont nettoyées quotidiennement.

Les poubelles sont nettoyées et évacuées chaque jour.

Des poubelles spéciales sont prévues pour les langes.

* 1. La santé et les accidents

Le milieu d’accueil **permet aux familles de confier l’enfant en toute sérénité** et d’être pleinement disponibles dans le cadre de leurs activités.

C’est en tenant compte de cette finalité que les règles régissant l’accueil des enfants malades ont été rédigées.

Afin de garantir à chaque enfant, un milieu sain, nous ne pouvons accueillir les enfants présentant des **signes d’affections contagieuses**.

S’il présente de la température en cours de journée, le milieu d’accueil doit traiter la température au moyen de Paracétamol (seul médicament pouvant être donné d’initiative sauf prescription médicale contraire), les antipyrétiques prescrits par le médecin traitant seront administrés.

Vous serez informé de l’évolution et si nécessaire nous envisagerons une autre solution (retour en famille…).

En cas de **maladie**, si votre enfant ne peut fréquenter la crèche, un certificat médical sera nécessaire, sans quoi nous devrons facturer sa présence (au-delà des 3 jours d’absence injustifiés non consécutifs). Si le médecin juge que l’enfant peut fréquenter la crèche une ordonnance le stipulant doit accompagner l’enfant. En cas de **traitement médical**, seule une ordonnance complète (identité de l’enfant, date, fréquence, posologie et durée) nous permettra d’administrer le traitement.

Par souci d’hygiène et surtout par sécurité, **aucun bijou** n’est accepté à la crèche pour les enfants et les puéricultrices. Le cas échéant, les puéricultrices se donnent le droit d’ôter les bijoux des enfants.

1. Promouvoir la liberté de mouvement et le respect des rythmes de l’enfant

L’enfant en pleine découverte de son corps et de son environnement doit être au maximum libre de ses mouvements. C’est pourquoi, il est important qu’il ait des tenues confortables pour se déplacer et jouer à son aise.

Pour les mêmes raisons, le choix est également fait de laisser les enfants pieds nus. Les parents peuvent apporter s’ils le désirent des petites chaussettes avec des coussinets antidérapants.

Une grande importance est accordée au respect du rythme de l’enfant dans les différents moments de la vie quotidienne. Quelques exemples : l’équipe ne réveille pas l’enfant pour lui donner à manger, le choix des aliments est fait compte tenu de son évolution, il ne sera pas assis s’il ne sait pas le faire de lui-même…

1. Accueillir les différences

Le milieu souhaite laisser la place dans la mesure du possible à l’accueil d’enfants ayant des besoins spécifiques. Toute demande à ce sujet sera réfléchie en équipe, avec des intervenants extérieurs. Ceci afin de proposer un accueil de qualité à chacun.

1. Formation et mise à niveau des connaissances favorisant une vie professionnelle de qualité pour l’ensemble de l’équipe

En tant que professionnels, nous nous devons de nous former, de nous informer, de nous poser des questions par rapport à notre fonctionnement individuel et d’équipe. Ces formations nous permettent d’être continuellement en mouvement par rapport à notre mode de pensée et de nous remettre régulièrement en question afin d’évoluer positivement dans l’intérêt de chaque enfant, de chaque famille… Les dates de celles-ci vous seront communiquées au moment opportun.

1. Départ à l’école

Tout comme l’arrivée de l’enfant au sein du milieu d’accueil, son départ doit être préparé. Nous vous rappelons que la crèche doit être informée, par écrit, du départ de l’enfant 1 mois à l’avance.

Ce délai permet de préparer la transition pour l’enfant. Celle-ci est réfléchie en collaboration avec la famille et expliquée à l’enfant. Ce laps de temps permet également de préparer l’équipe et les autres enfants au départ de l’un d’entre eux.

Une petite fête, accompagnée d’une collation ou d’un goûter, peut bien entendu être réalisée par le milieu d’accueil avant le départ de l’enfant.

Par ces quelques lignes, nous espérons vous avoir expliqué clairement notre manière de travailler au quotidien et le chemin que votre enfant va parcourir avec nous. Nous sommes présents pour échanger avec vous si besoin et ce, pour le confort de tous et tout particulièrement pour le bien-être de votre enfant. D’avance, nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez.